MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

CERT [ED]

Composé d'experts cyber de la Direction du Renseignement et de la Sécurité de la Défense (DRSD), le *CERT [ED]* – le CERT des entreprises de défense – aide les entreprises face aux risques cyber.

TROIS MISSIONS STRATÉGIQUES

SENSIBILISATION, ACCOMPAGNEMENT

Directement au sein des entreprises ou lors de séminaires dédiés, sensibilisations sur :

- les sujets de cyber sécurité
- les bonnes pratiques, les recommandations SSI et l'écosystème cyber français

VEILLE EN VULNÉRABILITÉS

Veille sur les vulnérabilités concernant des logiciels ou matériels spécifiques et alerte des parties concernées.
En fonction des éléments fournis, une veille dédiée et adaptée peut-être apportée à chaque entreprise qui en exprime le besoin.

RÉPONSE À INCIDENT

Assistance et conseil des entreprises pour les aspects suivants :

- Caractérisation des incidents
- Accompagnement dans la gestion des incidents

UNE COMMUNAUTÉ CYBER

POURQUOI ?

La cybersécurité prend une place prépondérante : nombre d'attaques cyber en hausse, dommages sur le long terme, réglementations européennes et françaises en cours d'adoption…

Il est capital de mieux protéger et accompagner les entreprises en anticipant les menaces cyber dans un espace complexe à appréhender.

QUI ?

Le *CERT [ED]* est constitué d'une équipe centrale et de sections zonales cyber qui travaillent déjà au quotidien aux côtés des entreprises de défense. En outre, le *CERT [ED]* collabore régulièrement avec ses partenaires cyber locaux (cybermalveillance.gouv.fr, ANSSI, CSIRT régionaux).

POUR QUI ?

Le périmètre d'intervention du *CERT [ED]* couvre les entreprises de défense et les organismes dont la Direction du Renseignement et de la Sécurité de la Défense (DRSD) assure la protection au titre de ses missions régaliennes.

CERT [ED]

Le CERT des entreprises de Défense

0 805 046 300*

* Appel gratuit

cert-drsd.contact.fct@def.gouv.fr

drsd.defense.gouv.fr/cert-ed